

Canadiens à revenu élevé, 2023

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le vendredi 31 octobre 2025

De 2022 à 2023, le revenu moyen, corrigé pour tenir compte de l'inflation, a baissé chez les Canadiens à revenu élevé du palier supérieur de 1 %. En 2023, le revenu moyen de ce groupe a diminué légèrement (-0,6 %) pour s'établir à 606 000 \$, alors que celui des déclarants du palier supérieur de 0,1 % a reculé de 1,0 % pour se situer à 2 131 900 \$.

Le seuil pour faire partie du palier supérieur de 1 % de la répartition des revenus totaux était de 293 800 \$ en 2023. Les déclarants canadiens du palier supérieur de 0,1 % de la répartition des revenus gagnaient 930 100 \$ ou plus et ceux du palier supérieur de 0,01 %, 3 487 600 \$ ou plus.

La plupart des groupes de revenu ont affiché une baisse du revenu moyen en 2023. En effet, le revenu moyen des déclarants canadiens, corrigé pour tenir compte de l'inflation, a reculé légèrement (-0,3 %) en 2023 pour s'établir à 59 900 \$, après avoir diminué de 3,2 % en 2022.

Les changements survenus dans l'économie canadienne à la suite de la pandémie de COVID-19 — notamment le ralentissement de la croissance du produit intérieur brut, la croissance démographique rapide principalement attribuable à une forte hausse du nombre de résidents temporaires et un taux d'inflation de 3,9 % — ont eu des répercussions sur les revenus en 2023.

Une exception a toutefois été observée chez les Canadiens du palier supérieur de 0,01 % de la répartition des revenus, leur revenu moyen ayant augmenté de 0,2 % pour atteindre 7 743 100 \$ en 2023.

Malgré les baisses enregistrées en 2022 et en 2023, le revenu moyen, corrigé pour tenir compte de l'inflation, est demeuré plus élevé en 2023 dans tous les groupes de revenu comparativement à 2019, avant la pandémie.

Plus de femmes dans les groupes de revenu des paliers supérieurs

En 2023, la proportion de femmes déclarantes du palier supérieur de 1 % s'est établie à 26,4 %, en hausse de 0,8 point de pourcentage par rapport à l'année précédente. Par ailleurs, le revenu moyen de ces femmes a augmenté de 0,4 % pour se chiffrer à 547 500 \$. Parallèlement, le revenu moyen des hommes du palier supérieur de 1 % a diminué de 0,8 % pour se situer à 627 000 \$.

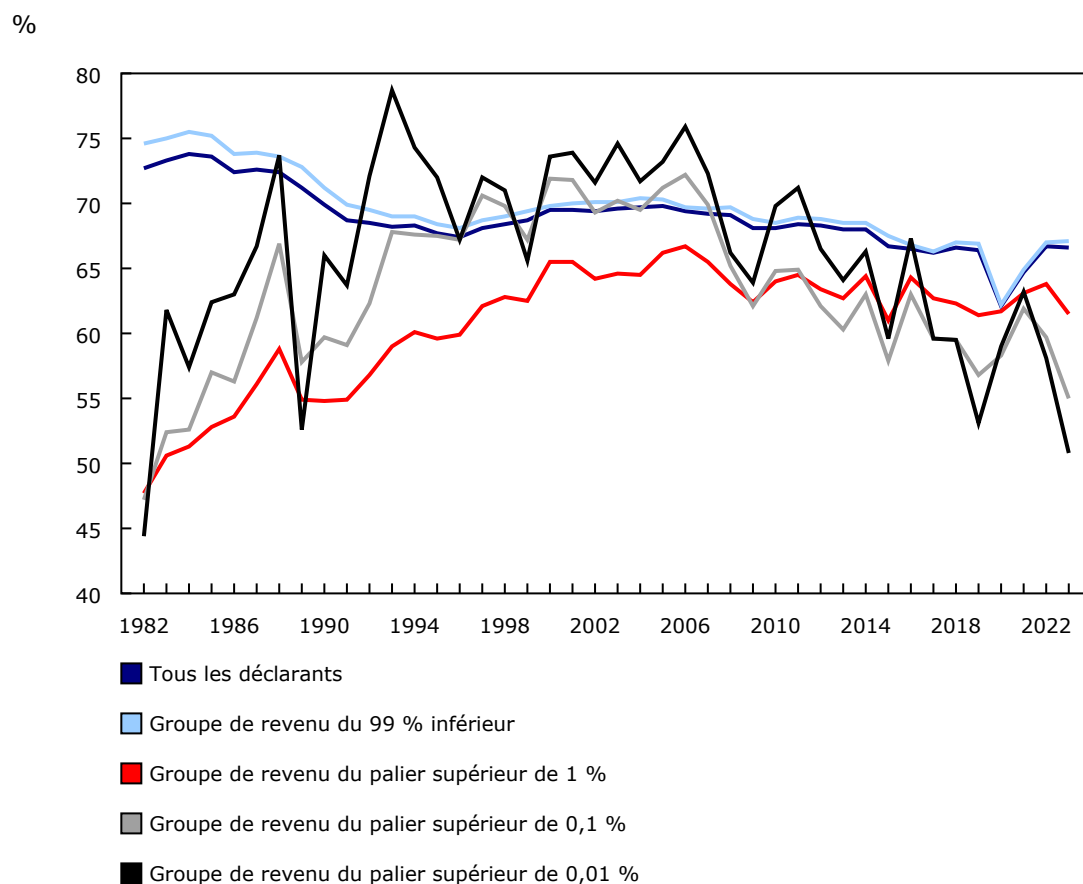
Les femmes déclarantes ont également vu leur proportion augmenter dans le palier supérieur de 0,1 % : elle est passée de 19,1 % en 2022 à 20,7 % en 2023. Le revenu moyen des femmes de ce groupe a cependant reculé de 1,6 % en 2023 pour s'établir à 1 955 100 \$. Quant au revenu moyen des hommes du palier supérieur de 0,1 %, il a lui aussi reculé (-0,7 %) au cours de la même période pour se situer à 2 178 000 \$.

Les contribuables du palier supérieur de 0,01 % tirent une plus grande partie de leur revenu des placements, des dividendes et d'autres revenus en 2023

En 2023, les salaires et traitements agrégés représentaient les deux tiers (66,6 %) du revenu total de l'ensemble des déclarants (graphique 1). Depuis le début de cette série de données en 1982, les déclarants des groupes de revenu des paliers supérieurs ont tiré une plus faible proportion de leur revenu total des salaires. Cette proportion a diminué depuis 2016, malgré un rebond enregistré en 2021 et en 2022.



Graphique 1
Pourcentage du revenu total issu des salaires et traitements selon le groupe de revenu, 1982 à 2023



Source(s) : Banque de données administratives longitudinales (4107), tableau 11-10-0055-01 et totalisations personnalisées.

De 2016 à 2023, le revenu tiré des salaires et traitements, en proportion du revenu total, a diminué chez les personnes du palier supérieur de 0,01 %, passant de 67,3 % à 50,8 %. Les autres groupes de revenu des paliers supérieurs ont également enregistré des baisses, la proportion passant de 63,0 % à 55,0 % pour le palier supérieur de 0,1 %, et de 64,3 % à 61,5 % pour le palier supérieur de 1 %.

En revanche, la part du revenu total tiré des salaires et traitements a relativement peu changé chez les déclarants du palier inférieur de 99 % au cours de la période de 2016 à 2023, passant de 66,8 % à 67,1 %.

Comparativement à 2022, les dividendes, les intérêts ainsi que les autres revenus au sens fiscal représentaient une plus grande part du revenu des personnes des paliers supérieurs en 2023. Ces trois sources de revenus représentaient 43,8 % du revenu total chez les personnes du palier supérieur de 0,01 % en 2023, 35,4 %, chez celles du palier supérieur de 0,1 % et 26,4 %, chez celles du palier supérieur de 1 % (tableau 3). Pour les déclarants du palier inférieur de 99 %, ces sources représentaient 6,4 % de leur revenu total. La vigueur des marchés financiers explique en partie la hausse du revenu tiré des dividendes et des intérêts en 2023.

Persistence des revenus élevés

Le taux de persistance montre le pourcentage de personnes qui se trouvaient dans le même groupe de revenu au cours des années suivantes. Par exemple, un taux de persistance du revenu élevé après un an peut être défini comme étant la proportion de personnes ayant un revenu élevé en 2023 qui faisaient déjà partie de ce groupe du palier supérieur de 1 % en 2022 (c.-à-d. les personnes ayant un revenu élevé pendant deux années consécutives).

Après une baisse graduelle observée de 2019 à 2022, le [taux de persistance après un an](#) pour les personnes du palier supérieur de 1 % a augmenté pour atteindre 70,9 % en 2023 (+1,8 point de pourcentage). Malgré cette hausse, le taux demeure tout de même inférieur au taux moyen des 40 dernières années (71,0 %). Pour mettre les choses en contexte, le taux le plus élevé enregistré depuis 1982 se situait à 74,2 % (2004) et le plus faible, à 65,4 % (1987).

Chez les déclarants du palier supérieur de 1 %, le plus haut taux de persistance après un an au Canada en 2023 a été observé en Ontario (72,5 %). Dans les territoires, le taux de persistance après un an a affiché une forte hausse, passant de 54,6 % en 2022 à 60,2 % en 2023, mais il était inférieur de 10 points de pourcentage à la moyenne nationale.

Tableau 1
Certaines statistiques selon le groupe de revenu, Canada, 2022 et 2023

	2022	2023	2022 à 2023	2022 à 2023
	dollars constants de 2023		variation en dollars	variation en pourcentage
Groupe de revenu total				
Groupe de revenu du palier supérieur de 0,01 %				
Valeur du seuil	3 537 600	3 487 600	-50 000	-1,4
Revenu moyen	7 726 600	7 743 100	16 500	0,2
Revenu moyen, hommes	7 762 700	7 855 300	92 600	1,2
Revenu moyen, femmes	F	F
Salaires et traitements moyens	4 486 300	3 936 800	-549 500	-12,2
Salaires et traitements moyens, hommes	4 778 400	4 193 700	-584 700	-12,2
Salaires et traitements moyens, femmes	F	F
Revenu moyen de dividendes	2 263 600	2 497 400	233 800	10,3
Revenu moyen de dividendes, hommes	2 049 800	2 322 600	272 800	13,3
Revenu moyen de dividendes, femmes	F	F
Groupe de revenu du palier supérieur de 0,1 %				
Valeur du seuil	942 100	930 100	-12 000	-1,3
Revenu moyen	2 153 900	2 131 900	-22 000	-1,0
Revenu moyen, hommes	2 193 200	2 178 000	-15 200	-0,7
Revenu moyen, femmes	1 987 900	1 955 100	-32 800	-1,6
Salaires et traitements moyens	1 285 200	1 173 000	-112 200	-8,7
Salaires et traitements moyens, hommes	1 385 300	1 268 900	-116 400	-8,4
Salaires et traitements moyens, femmes	861 600	805 000	-56 600	-6,6
Revenu moyen de dividendes	498 400	529 200	30 800	6,2
Revenu moyen de dividendes, hommes	464 300	506 500	42 200	9,1
Revenu moyen de dividendes, femmes	642 500	616 200	-26 300	-4,1
Groupe de revenu du palier supérieur de 1 %				
Valeur du seuil	294 300	293 800	-500	-0,2
Revenu moyen	609 800	606 000	-3 800	-0,6
Revenu moyen, hommes	632 000	627 000	-5 000	-0,8
Revenu moyen, femmes	545 300	547 500	2 200	0,4
Salaires et traitements moyens	389 200	372 700	-16 500	-4,2
Salaires et traitements moyens, hommes	425 000	406 800	-18 200	-4,3
Salaires et traitements moyens, femmes	285 500	277 800	-7 700	-2,7
Revenu moyen de dividendes	100 900	105 800	4 900	4,9
Revenu moyen de dividendes, hommes	99 100	104 900	5 800	5,9
Revenu moyen de dividendes, femmes	106 000	108 200	2 200	2,1
Groupe de la moitié inférieure de la répartition des revenus				
Revenu moyen	21 600	21 500	-1 800	-0,5
Tous les déclarants				
Revenu moyen	60 100	59 900	-1 900	-0,3

... n'ayant pas lieu de figurer

F trop peu fiable pour être publié

Source(s) : Banque de données administratives longitudinale (4107), tableau 11-10-0055-01 et totalisations personnalisées.

Tableau 2
Revenu total moyen et salaires et traitements moyens pour le groupe de revenu du palier supérieur de 1 %

	Revenu total moyen			Salaires et traitements moyens		
	2022	2023	2022 à 2023	2022	2023	2022 à 2023
	dollars constants de 2023		variation en pourcentage	dollars constants de 2023		variation en pourcentage
Canada	609 800	606 000	-0,6	389 200	372 700	-4,2
Newfoundland and Labrador	498 500	495 600	-0,6	300 400	340 500	13,3
Prince Edward Island	495 500	460 800	-7,0	329 600	291 700	-11,5
Nova Scotia	543 000	500 000	-7,9	317 200	283 900	-10,5

Tableau 2
Revenu total moyen et salaires et traitements moyens pour le groupe de revenu du palier supérieur de 1 %

	Revenu total moyen			Salaires et traitements moyens		
	2022	2023	2022 à 2023	2022	2023	2022 à 2023
New Brunswick	538 100	515 500	-4,2	323 900	295 300	-8,8
Quebec	578 700	570 100	-1,5	326 600	325 700	-0,3
Ontario	628 800	623 200	-0,9	414 200	396 200	-4,3
Manitoba	591 900	559 800	-5,4	351 200	332 000	-5,5
Saskatchewan	545 400	532 500	-2,4	293 100	304 700	4,0
Alberta	621 200	644 400	3,7	438 200	413 900	-5,5
British Columbia	609 200	596 300	-2,1	372 300	344 200	-7,5
Territories ¹	453 800	461 300	1,7	266 400	323 200	21,3

1. Les Territoires du Nord-Ouest, le Yukon et le Nunavut sont compris.

Source(s) : Banque de données administratives longitudinale (4107), tableau 11-10-0055-01 et totalisations personnalisées.

Tableau 3
Composition du revenu selon le groupe de revenu, 2023

	Groupe de revenu du palier supérieur de 0,01 %	Groupe de revenu du palier supérieur de 0,1 %	Groupe de revenu du palier supérieur de 1 %	Groupe de revenu du 99 % inférieur
	% du revenu total			
Revenu total	100,0	100,0	100,0	100,0
Revenu d'emploi ¹	53,1	60,4	68,2	70,2
Dividendes ²	32,3	24,8	17,4	3,3
Intérêts	4,6	5,6	4,6	1,7
Autres revenus au sens fiscal	6,9	5,0	4,4	1,4
Pension privée ³	2,4	3,0	3,9	8,1
Autres investissements n'apparaissant pas ailleurs ⁴	0,6	0,8	0,7	0,3
Bourses d'études, pension alimentaire, revenu de CELIAPP, certains revenus exempts d'impôt	0,1	0,1	0,2	0,2
Transferts gouvernementaux	0,1	0,2	0,6	14,8

1. Le revenu d'emploi comprend les revenus d'emplois rémunérés et de travail autonome.
2. Les intérêts comprennent les intérêts en obligations, en fiducie et en dépôts, et les autres revenus de placements.
3. Le revenu de pension privée comprend les revenus de pension et de pension de retraite, et les revenus de REER pour les personnes de 65 ans et plus.
4. Les autres investissements n'apparaissant pas ailleurs comprennent les revenus d'une société de personnes et les revenus locatifs nets.

Source(s) : Banque de données administratives longitudinale (4107), totalisations personnalisées.

Afin de rehausser son efficacité, Statistique Canada combine deux programmes de données sur le revenu en un seul programme remanié : le Fichier des familles T1 plus (FFT1+). Ce nouveau FFT1+ remplacera complètement le Fichier des familles T1 (FFT1) et le Fichier administratif principal du revenu personnel. La banque de données administratives longitudinales (DAL), actuellement fondée sur le FFT1, deviendra un produit dérivé du FFT1+.

La diffusion des données de la DAL de l'année de référence 2024 sera décalée de quatre à six mois, de l'automne 2026 au printemps 2027. Cela aura une incidence sur les produits tels que les fichiers de microdonnées accessibles dans les centres de données de recherche, les tableaux Web et les tableaux personnalisés produits à l'aide de la DAL.

Note aux lecteurs

Les données de 2023 ont été ajoutées à la Banque de données administratives longitudinales (DAL). Cette banque de données s'étend désormais sur une période de 42 ans, c'est-à-dire de 1982 à 2023, et elle contient des renseignements anonymisés sur les déclarants fiscaux et leur famille.

La DAL, qui représente un échantillon longitudinal de 20 % des déclarants canadiens, offre aux chercheurs et aux analystes un outil leur permettant d'étudier les changements de revenu que connaissent les particuliers et leur famille. Elle comprend en outre une grande variété de variables sur le revenu et des caractéristiques démographiques. Son vaste échantillon assure des données fiables à l'échelle du Canada, des provinces, des territoires, des régions métropolitaines de recensement et de certaines régions infraprovinciales.

Tous les chiffres en dollars figurant dans le présent communiqué sont exprimés en dollars constants de 2023, sauf indication contraire.

Le **revenu total** se compose des salaires, des investissements, des pensions, des pensions alimentaires et d'autres revenus imposables, ainsi que des transferts gouvernementaux et des crédits d'impôt remboursables.

Les **autres revenus au sens fiscal** renvoient à la ligne 13000 du formulaire T1, qui englobe les revenus non déclarés ailleurs dans la déclaration. Ces revenus peuvent inclure des paiements provenant d'une fiducie, certains paiements de rente, certains paiements provenant d'un compte d'épargne libre d'impôt, certains montants d'un fonds enregistré de revenu de retraite et certaines allocations de retraite.

Étant donné que certaines personnes ne produisent pas de déclarations de revenus et qu'une petite proportion de déclarants meurent chaque année, les statistiques présentées ici devraient être interprétées dans le contexte des déclarants vivants au 31 décembre 2023.

Tableaux disponibles : [11-10-0024-01](#) à [11-10-0026-01](#) , [11-10-0054-01](#) à [11-10-0056-01](#) , [11-10-0058-01](#), [11-10-0059-01](#) et [11-10-0061-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [4107](#).

Le *Dictionnaire des données administratives longitudinales* ([12-585-X](#)) contient une description de chacune des variables relatives au revenu et des variables démographiques dans la Banque de données administratives longitudinales (DAL), y compris le nom, l'acronyme, la définition, la source, la disponibilité historique et la continuité historique.

Dérivés de la DAL, les tableaux de données de 1982 à 2021 sur les déclarants canadiens à revenu élevé ([11-10-0055-01](#) et [11-10-0056-01](#)), la dynamique du faible revenu ([11-10-0024-01](#), [11-10-0025-01](#) et [11-10-0026-01](#)), la mobilité du revenu familial des déclarants canadiens ([11-10-0059-01](#) et [11-10-0061-01](#)), et les taux d'imposition effectifs ([11-10-0054-01](#) et [11-10-0058-01](#)) sont maintenant disponibles pour diverses provinces et certaines régions métropolitaines de recensement.

Le portail [Revenu, pensions, dépenses et richesse](#), qui est accessible sous l'onglet Sujets du site Web de Statistique Canada, fournit aux utilisateurs un point d'accès unique à une grande variété de renseignements relatifs au revenu, aux pensions, aux dépenses et à la richesse.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).